

Les Actus !



UPE2A :

Suite à une décision brutale de l'administration, les personnels UPE2A et RASED ne touchent plus 100% de leur indemnité REP/REP+.

En intersyndicale, nous avons demandé la mise en place d'un moratoire. Notre demande portait aussi et surtout sur la mise en place d'un groupe de travail pour mener une réflexion sur les indemnités des personnels itinérants. Il devrait voir le jour dans les mois à venir.



AESH :

Les AESH sont gérés au niveau académique, avec délégation au niveau des DSDEN dans l'académie de Lyon. Or les temps de travail de ces personnels ne sont pas uniformes dans l'académie de Lyon. Un AESH à 57% dans la Loire effectue presque 4 heures d'accompagnement de plus que dans le Rhône ou dans l'Ain. Cette disparité a été signalée plusieurs fois notamment lors de l'audience qui a fait suite au rassemblement intersyndical du 6 février dernier. Le SE-Unsa a interrogé M. Batailler, Directeur Académique mais pour l'instant ses services refusent de nous faire part des discussions en cours en attendant la validation académique. Nous espérons que l'évolution des contrats se fera dans le bon sens. Affaire à surveiller de près !



Le concours intégralement en M2 :

Le SE-Unsa et sa fédération, l'UNSA Education n'étaient pas favorables à ce changement. Modifier il y a seulement 5 ans, les priorités pour la formation des enseignants étaient ailleurs. La première session du nouveau concours est prévue pour le printemps 2022, il faut mettre ce temps à profit pour construire un dialogue social de qualité. Pour l'UNSA Education, le changement de place du concours ne doit pas être un prétexte pour voir disparaître le format de l'alternance enseignement/formation. A suivre donc ...



Prêt enseignant :

La dernière rencontre entre les organisations syndicales et les services de la médiathèque de St Etienne remonte au 28 janvier 2019. Lors de cette rencontre, M. Marin, gérant des services de médiathèques, a dressé le même constat que nous : les services du prêt enseignant, malgré leurs ouvertures restreintes aux enseignants stéphanois, continuent de fonctionner à plein régime. La réouverture d'un emploi à temps plein sera donc demandée à la Mairie de Saint Etienne pour assurer un service de qualité aux enseignants et aux collectivités territoriales.



PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés)

Inclus dans le pack d'annonces ministérielles de cet été sur l'école inclusive, les PIAL sont expérimentés dans toutes les académies depuis la rentrée 2018.

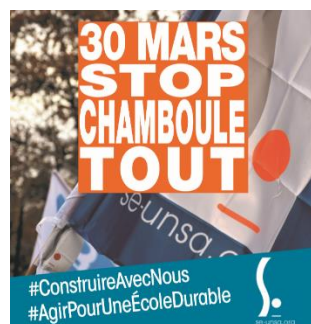
Avec les PIAL, le ministère souhaite insister désormais sur des aménagements et une organisation pédagogique réfléchie collectivement, et au niveau local. Les PIAL doivent ainsi permettre une organisation en pôle des aides humaines, pédagogiques, et éducatives, mais également thérapeutiques. Techniquement, l'ensemble des personnels des établissements, où le PIAL est implanté, est concerné. Selon quelles modalités ? Sur ce point, la présentation nationale du PIAL reste opaque.

Au niveau de la Loire deux PIAL vont voir le jour rapidement : un sur la circonscription de Roanne Ouest, un sur la ville de Feurs. Une troisième zone dans le Pélussinnois est en cours de réflexion.

Pour en savoir plus rendez-vous sur notre site, rubrique AESH.



Appel au rassemblement de toute la communauté éducative :



Le SE-Unsa juge que ce projet de loi, aussi bien dans la méthode que dans le contenu, traduit bien le fossé qui se creuse entre le ministre et les personnels de l'Education nationale. *Décidément, la confiance ne se décrète pas.*